

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 7 (1931-1932)
Heft: 3

Artikel: Souvenirs militaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-704493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mengestellt für einen Bericht des Bundesrates an den Völkerbund, zur Vorbereitung der Abrüstungskonferenz 1932. Der Bericht gibt offen und ohne jede Verschleierung Auskunft über die Aufwendungen für unsere ganz auf Verteidigung eingestellte Milizarmee. Während die Militärausgaben vor dem Krieg rund 50 % der Bundeseinnahmen ausmachten, betragen sie heute nur noch 25 %.

Im Jura sind während der Mobilisationszeit durch die Truppe verschiedene strategisch wichtige Straßen angelegt worden. Nun ist eine neue Straße mit unbestreitbar militärischem Wert als kürzeste Verbindung zwischen Aaretal und Linie Basel—Delsberg geplant, die *Paßwangstraße* von Müliswil nach Breitenbach, durch die gegenüber der Linie Gänssbrunn—Münster—Delsberg—Laufen etwa 35 km Verkürzung gewonnen werden können.

Auf den 9. November 1931 ist im Nationalratssaal Bern eine Konferenz betreffend den Schutz der Zivilbevölkerung gegen den chemischen Krieg einberufen worden, die Vertreter der hauptsächlich interessierten Behörden, Verbände und Organisationen vereinigen soll. Die Konferenz bezweckt die Orientierung, Aussprache und Entgegennahme von Vorschlägen über die Organisation des Schutzes der Zivilbevölkerung gegen den chemischen Krieg. Mehrere kurze Referate von Sachverständigen auf politischem, wissenschaftlichem und militärtechnischem Gebiet werden die Teilnehmer über wichtige Fragen orientieren, auf die wir nach durchgeführter Konferenz noch zurückkommen werden.

Die *Landwehr-Wiederholungskurse* sollen dem Vernehmen nach im kommenden Jahr hauptsächlich für die Spezialwaffen durchgeführt werden, und zwar für einen Teil der Radfahrer-Kompagnien und der Fahr. Mitrailleur- und Gebirgs-Mitr.-Kompagnien, sodann den größten Teil der Infanterie- und Artillerie-Parkeinheiten; weiter alle Landwehr-Sappeurbataillone. Die Telegraphentruppen werden verteilt auf die nächsten vier Jahre, ebenfalls die Sanitätseinheiten und die Verpflegungstruppen, wobei der Dienst teilweise mit dem Auszug absolviert wird.

Vom nächsten Jahr an sollen auch die rückwärtigen Formationen wie Feld-Lazarette, Park-Formationen u. a. in gemeinsamen Übungen für rückwärtige Dienste geschult werden. Vom Jahre 1933 an würden dann auch die Infanterieregimenter wieder sukzessive zur Dienstleistung aufgebildet.

In der großen Welt haben wir zur Abwechslung wieder einmal Geschützdonner aus dem *Fernen Osten* vernommen, wo Japan und China in der Mandschurei ohne viel Federlesens versucht haben, sich auf kriegerischem Wege zu « verständigen ». Der Konflikt ist unter Mithilfe des Völkerbundes einstweilen beschwichtigt worden.

Bei den Regierungen der Länder liegt gegenwärtig ein Antrag des Völkerbundesrates, während der Dauer der internationalen Abrüstungskonferenz in Genf sogenannte « *Rüstungsferien* » eintreten zu lassen, sich also zu verpflichten, während dieser Zeit auf jegliche Stärkung der Wehrmacht zu verzichten. Die Mächte sollen zu diesem Antrag bis zum 1. November Stellung beziehen. Diese Rüstungsferien sind dadurch eingeleitet worden, daß vor acht Tagen der prächtige italienische Kreuzer « Luigi Cadorna » und einen Tag später ein neues französisches Unterseeboot ab Stapel gelassen worden sind!!

Lohnausrichtungen während des Militärdienstes.

In jüngster Zeit haben nicht nur die Schweiz. Offiziersgesellschaft, sondern auch verschiedene Arbeitnehmer-Organisationen in der Presse Aufrufe veröffentlicht, welche der vollen Lohnzahlung während den Wiederholungskursen das Wort redeten. Ich fand diesen Appell im Interesse einer dienstfreudigen Stimmung innerhalb unserer Armee sehr begrüßenswert und nahm auch an, daß der Großteil unserer Wehrleute durch den Wiederholungskurs keine finanzielle Einbuße erleide. Ich war deshalb deprimiert, als diesbezügliche Erhebungen in meiner Kompanie (Radfahrer) ein recht betäubendes Bild ergaben:

Von 211 Mann bezogen während des Wiederholungskurses:	167 Mann = 79,1 %	keinen Lohn
	5 Mann = 2,4 %	25 %
	12 Mann = 5,7 %	50 %
	1 Mann = 0,5 %	80 %
	26 Mann = 12,3 %	den vollen Lohn.

Wenn auch gesagt werden muß, daß der eine oder andere noch nachträglich wenigstens einen Teil seines Gehaltes erhält und etwa 15 bis 20 Leute dabei sind, welche als Bauernsöhne oder selbständig Erwerbende sich ebenfalls unter die Rubrik der keinen Lohn erhaltenden Leute eintragen ließen, so mahnen diese Zahlen doch zum Aufsehen. Es mag unsern Behörden ein Fingerzeig sein, nichts unversucht zu lassen, um auf die Arbeitgeber in dieser Richtung einzuwirken und einer Strömung von links, welche diese Tatsache ausbeuten könnte, beizutreten. Daß trotz den aufgeführten Zahlen der Geist und die Stimmung in unserer Truppe vorzüglich waren, gereicht ihr zum Lobe. ar., Hptm.

Anmerkung der Redaktion. Daß es immer noch gut schweizerisch sein wollende Firmen gibt, die ganz ungescheut den Militärdienst mißbrauchen, um sich ihrer Angestellten und Arbeiter zu entledigen, hat man kürzlich der Presse entnehmen können. Zwei typische Fälle werden gemeldet: eine Automobilwerkstätte der Bundeshauptstadt (nach der « Metallarbeiterzeitung » sogar mit einem Offizier und Konsul an der Spitze!) und eine Waadtländer Annoncenfirma. Letztere soll einen Rekruten auf die Gasse gestellt haben, dessen Dispensation von den Militärbehörden abgewiesen worden war. Man sollte wirklich Mittel zur Hand haben, solch feine « Patrioten » in aller Form boykottieren zu können.

Der neue Waffenchef der Infanterie, Kommandowechsel in der 5. Division.

Kurz vor Redaktionsschluß trifft von Bern die erfreuliche Kunde ein, daß zum neuen Waffenchef der Infanterie *Oberstdivisionär Ulrich Wille*, bisher Kommandant der 5. Division, gewählt worden sei. Zum neuen Kommandanten der 5. Division wurde *Oberst Lardelli* in Chur, der Führer der Manöverdivision in den kürzlich abgeschlossenen Manövern der 5. Division, ernannt. Wir werden in nächster Nummer auf die beiden Ernennungen zurückkommen.

Sprüche aus der Landsknechtzeit.

Frisch daran, schlägt halb den Mann.

* * *

Wie sich der Mann wehrt
So wird er geehrt.

* * *

Die Wahrheit ist ein selten Kraut
Noch sel't'ner, wer es gut verdaut.

* * *

Ein Trünklein Wein,
Ein Jungfräulein fein,
Ein gut Gewissen dabei,
Was kann Lieblicheres auf Erden sein?

* * *

Ein leeres Hirn, ein hohler Sinn,
Gleich liest der Teufel Messe drin.

Souvenirs militaires.

Je ne songe pas à le dissimuler une seconde; ma famille a produit peu de généraux.

Mon père ne gardait de son seul cours de répétition qu'un souvenir lointain d'interminables marches, et de deux jours d'arrêt.

Il était, une nuit, sentinelle de garde à la porte du « cachot », en l'espèce le hangar de la pompe à incendie de Dieu sait quel petit hameau perdu dans le Gros de Vaud.

Avec quelle finesse raconte-t-il encore, en souriant, cette histoire!

— J'entends le bonhomme (car j'avais à surveiller un prisonnier) soupirer, gémir, tourner en rond autour

de la pompe. Par l'ouverture en cœur de la porte, je lui tendis du chocolat, un petit pain. Il me demanda mon nom; je le lui dis; il devait bien me connaître, car dès lors il n'hésita pas: « Ouvre-moi la porte un instant, mon vieux! Ici, je ne peux plus respirer; j'ai peur de mourir asphyxié! »

Je lui ouvris; il prit le temps de me remercier poliment, puis m'aplatit contre le mur d'un coup de poing et disparut dans la nuit. On ne le retrouva que deux jours plus tard, ivre-mort, dans un café d'Yverdon. Et c'est moi qui dus essayer, à sa place, pendant quarante-huit heures de trouver le sommeil sur le siège de la pompe à incendie, qui était diablement dur!

Vois-tu, mon garçon, entre la charité chrétienne et les devoirs du service, il est bien difficile de ne pas commettre d'impairs!

Grâce à la lettre P.

C'est vous dire, lecteurs, que j'étais peu préparé aux joies et servitudes militaires, lorsqu'un beau jour du printemps 1914, je fus me présenter en caserne, sur le vu d'une convocation dont la dernière ligne « et notamment les pieds lavés » m'avait soulevé le cœur d'indignation!

J'avais un amis sous la lettre P: Emile Pinget, qui ramasse maintenant comme à la pelle, avec trois galons à sa casquette, de véritables brouettées de premiers prix sur nos terrains de concours hippiques.

— Moi, me dit-il, j'entre dans l'artillerie; viens avec moi. Laisse les autres se traîner à pied dans la poussière; nous, nous serons à cheval.

— Entendu, lui dis-je.

— Mais pour être à cheval, dis que tu veux devenir officier. Ainsi tu seras nommé conducteur d'artillerie, et non pas canonnier.

L'examineur — un bon colonel à moustaches. c'était le vieux temps! — me pose mille questions: « Savez-vous soigner les chevaux? En possédez-vous? Connaissez-vous leurs tares, leurs robes, êtes-vous capable d'en distinguer l'âge?... »

Candidement et franc, je répondais non à tout...

Alors, mon ami, reprit le colonel, je ne peux pas vous verser dans l'artillerie... Il n'y a aucune raison...

— Si, mon colonel... je veux rester avec Pinget!

Alors, devant la désarmante simplicité de cette profession de foi, un sourire vint fleurir les lourdes moustaches:

— On va arranger ça; l'essentiel, c'est de trouver une raison pour que vous ne puissiez pas entrer dans l'infanterie...

J'étais tout nu, toujours. Le colonel me regardait en détail; j'étais... j'étais parfait! (Depuis, j'ai pris un peu d'embonpoint.)

Soudain, une idée germa dans son cerveau:

— Inscrivez, dit-il à son secrétaire, inscrivez: « Poulin, Alfred, 1894; platipodie; inapte pour l'infanterie; conducteur artillerie Batterie 13. »

Le coup de rasoir.

J'avais d'assez mignonnes habitudes de propreté; je me rasais chaque jour, et — la douche n'étant qu'hebdomadaire — je ne craignais pas les robustes frictions à l'eau de Cologne.

Une ou deux fois déjà, le colonel de Mural, qui dirigeait l'école, m'avait regardé de travers en passant à côté de moi.

Un soir, à l'appel principal, le lieutenant Bernard Naef, qui commandait ma section, cria: « Après l'appel, conducteur Poulin à mon ordre. »

Je m'approchais, frémissant d'angoisse; il fut tout tact et toute gentillesse:

— Ecoute, mon cher, je vais te dire très franchement... une chose qui te semblera un peu étrange... (je tremblais des quatre membres) le colonel... (je faillis m'affaisser) le colonel trouve que tu te parfumes... et que ce n'est pas militaire. En outre, il estime que tu as les cheveux trop longs; va te les faire tondre! »

En guise de protestation, je me fis raser le crâne, vous entendez bien, raser au rasoir; ce fut un fou-rire dans toute l'école, et moi qui rêvait d'être le plus sérieux des troubades, je fus classé, du coup, parmi les « rigolos ».

Quant à la bouteille d'eau de Cologne, j'en fis cadeau à Marie, la jolie sommelière du café du Camp, qui, par la suite, m'en voulut du bien.

L'algare du colonel m'avait valu le succès parmi les hommes, et un peu de tendresse auprès d'un humble cœur...

Je vais vous faire une confidence: A l'heure actuelle, pour être chauve, je n'aurais plus besoin de me raser la tête!

A. P.

Va-t-on motoriser nos mitrailleurs ?

Depuis quelque temps déjà, on étudie, dans les milieux intéressés, une réorganisation de nos mitrailleurs attelés, dont le rôle serait beaucoup plus efficace si leur rayon d'action, comme aussi leur mobilité, pouvaient être augmentés. Actuellement, avec la traction hippomobile, l'efficacité de cette arme, par ailleurs si puissante, notamment sur la ligne de feu, n'a pas encore été portée à son maximum. Aussi a-t-on songé à remplacer les chevaux par des véhicules à moteur.

C'est ainsi qu'au cours des manœuvres de la 4^{me} division qui viennent de se dérouler, on a vu apparaître, pour la première fois, des motocyclistes militaires dont le side-car portait une mitrailleuse lourde. On a suivi avec beaucoup d'intérêt les interventions de ce nouveau groupe de mitrailleurs, au cours des opérations. Si les essais sont concluants, on peut supposer que cette pratique se généralisera par la suite.

Dans diverses armées étrangères, notamment en France, certains escadrons de cavalerie ont déjà été remplacés par des escadrons de motocyclistes largement pourvus de mitrailleuses. Cette « cavalerie portée » remplacera-t-elle l'autre? Il est encore difficile de le dire, mais il semble bien que la mobilisation est appelée à faire toujours de plus grands progrès dans les armées modernes.

Notre défense nationale.

Le Département militaire fédéral a rassemblé un matériel fort intéressant sur les dépenses militaires de la Suisse, en vue de permettre au Conseil fédéral d'établir un rapport détaillé sur cette question à l'intention de la Société des Nations. Le secrétariat de la S. d. N., en vue de la préparation de la conférence internationale du désarmement, qui aura lieu l'année prochaine à Genève, a invité tous les Etats qui y participeront à lui remettre, d'après un schéma déterminé, un relevé de leurs dépenses militaires. C'est dans ce but que le Département militaire a remis au Conseil fédéral des données en question.

Ce rapport, d'après ce que l'on croit savoir, ne sera pas publié quoique la Suisse, cela va sans dire, n'ait rien à redouter de sa publication. Le budget militaire est en effet discuté chez nous au Parlement et devant l'opinion publique, de telle façon que nous n'avons plus rien à cacher. D'autre part, il convient de souligner